

M. PETER ROSE :

1845 I'm not sure... I don't know what the magnitude or the scope of the project is. If you ask me a question, I always give a long answer. But I would say, reclaim as much of the basin, of the Canal, as you can. There is nothing... Make it a serious thing. It's a super important part of the history, why the city even exists. So, one would be to push to open more of the Canal, to reclaim more of the Canal.

1850 And the other is just... make neighbourhoods. A grid is the beginning of a neighbourhood. You asked me one – I'm going to give you a third one. Very, very thoughtful long time planning is important.

1855 **Mme COUMBA NGOM :**

Thank you.

M. PETER ROSE :

1860 You're welcome.

LE PRÉSIDENT :

1865 Thank you very much, Mr. Rose, for your contribution. Merci beaucoup d'avoir participé à cette consultation, monsieur Rose.

Il nous reste un intervenant de la Table de concertation jeunesse et famille de Pointe-Saint-Charles dans quelques minutes.

1870 Rebonsoir, mesdames et messieurs, alors nous sommes maintenant avec monsieur Clément Huberdeau de la Table de concertation jeunesse et famille de Pointe-Saint-Charles.

Bonsoir, monsieur Huberdeau.

1875

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

Bonsoir.

1880

LE PRÉSIDENT :

Bienvenue à cette consultation. Alors, 10 minutes pour votre présentation, suivi d'un 10 minutes d'échange. Alors, on vous écoute.

1885

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

Merci beaucoup. Merci tout d'abord de me recevoir aujourd'hui. Je m'appelle Clément Huberdeau, je suis résident de Pointe-Saint-Charles et coordinateur de la Table de concertation jeunesse et famille. On peut retrouver dans notre concertation une grande partie des acteurs et des actrices qui travaillent auprès des jeunes de Pointe-Saint-Charles, comme les CPE, les écoles primaires ou une dizaine d'organismes communautaires aussi.

1890

Donc nous, nous n'avons pas rédigé de mémoire pour les consultations, mais on a aidé la CDC d'Action-Gardien dans la rédaction de leur mémoire, notamment concernant les équipements collectifs et en particulier la nécessité de réfléchir à l'implantation d'une école secondaire dans le quartier en développement de Bridge-Bonaventure.

1895

Nous soutenons le mémoire d'Action-Gardien et les différentes recommandations qui sont avancées, par rapport au logement, notamment, qui vous ont été présentés plus tôt aujourd'hui, car elles permettent de réfléchir à un quartier à échelle humaine qui représente un environnement favorable pour les enfants et le bien-être des familles. Vous pourrez donc retrouver nos arguments et nos sources dans ce mémoire.

1900

1905 Nous étions déjà venus en 2019, lors de la dernière consultation, pour vous parler de ce projet d'école secondaire. Nous revenons aujourd'hui, car la nécessité reste la même. Quitte à créer un nouveau secteur, nous pensons qu'il est impératif de penser dès maintenant aux services publics et aux équipements collectifs qui auront un impact sur la population dans le quartier.

1910 Nous pensons également que ces nouveaux équipements doivent répondre aux besoins actuels de notre quartier habité. Nous pouvons voir, dans le plan directeur proposé par la Ville, qu'il y a une ouverture à l'implantation d'une école primaire et nous sommes déjà très contents de cette mesure, car elle nous paraît essentielle pour un nouveau milieu de vie accueillant pour les familles.

1915 Toutefois, nous pensons qu'il faut aller plus loin dans la prévision des besoins scolaires et penser tout de suite à une école secondaire.

1920 Tout d'abord, je souhaite vous rappeler les avantages d'une école de proximité qui sont déjà bien connus. On parle de transition plus harmonieuse, de maintien des liens avec la communauté et le développement du sentiment d'appartenance. On parle aussi d'une meilleure fréquentation des ressources communautaires et des équipements collectifs de quartier. Une implication parentale facilitée en transport actif pour aller à l'école, et de meilleures habitudes de vie.

1925 Enfin, l'école de proximité permet des économies sur les coûts de transport ainsi qu'un gain de temps en matière de sommeil, de loisirs et de temps familial.

Je vais revenir sur ces avantages de façon plus détaillée au cours des points, en commençant par la transition entre le primaire et le secondaire.

1930 Nous savons que c'est une période très importante et qui peut être difficile et déstabilisante pour les jeunes. Quitter son école primaire, c'est une grande étape, mais devoir quitter son quartier pour se rendre à son école secondaire, cela peut être encore plus difficile pour les jeunes et pour les parents.

1935 L'ensemble des acteurs du milieu de l'éducation s'entend pour dire qu'une école de proximité favorise une transition plus harmonieuse entre le primaire et le secondaire. Je vais personnellement faire du pouce sur cet argument en disant qu'avec la Table de concertation jeunesse et famille, on arrive très bien à travailler la première transition, donc, entre le CPE et l'école primaire, car les établissements sont proches physiquement et que cela favorise la communication
1940 et la passation de dossiers. En revanche, il est beaucoup plus difficile pour nous de communiquer avec l'école secondaire en dehors du quartier, car, justement, elle n'est pas dans le quartier.

1945 Une école de proximité, c'est également une école où on peut se rendre rapidement et sans frais. Cela favorise de meilleures habitudes de vie, comme je l'ai dit, en incitant les déplacements à pied.

1950 Si on regarde la situation actuelle, on observe déjà que les jeunes de Pointe-Saint-Charles ont de longs trajets pour se rendre à l'école. Ils ne peuvent pas s'y rendre à pied et utilisent les transports en commun. On parle de trajets qui font plus de 30 minutes chaque jour pour les élèves qui partent de Pointe-Saint-Charles. Même en utilisant les transports avec des autobus qui passent aux 30 minutes à la sortie des classes.

1955 Plus de 30 minutes de trajet, ce sont les jeunes qui fréquentent les écoles de bassin de Pointe-Saint-Charles, donc la polyvalente Saint-Henri et l'école James-Lyng. Mais nous savons toutefois, grâce aux données de fréquentation du programme de tutorat Passeport pour ma réussite du YMCA de Pointe-Saint-Charles, que les jeunes en âge du secondaire du quartier sont éparpillés dans plus de 45 écoles secondaires différentes. Les trajets pour ces élèves sont d'autant plus longs.

1960 Prévoir une école secondaire permettra de pallier cela. De plus, si on réfléchit à des jeunes en âge d'aller au secondaire et qui seraient ces nouveaux résidents du secteur Bridge-Bonaventure, ils auraient encore plus de trajet à faire étant donné l'enclavement du secteur. On parle de trajets de 40 à 45 minutes.

1965 En parallèle de demander une nouvelle école secondaire, nous travaillons également à réfléchir aux frontières administratives imposées par le CSSDM, car l'école secondaire

Monseigneur Richard, du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeois à Verdun est physiquement l'école la plus proche pour un bon nombre de jeunes résidant à la Pointe, mais n'est malheureusement pas accessible à cause des barrières administratives.

1970 Une école de proximité, c'est également réduire le coût lié au transport. En effet, si on parle de longs trajets et que les élèves utilisent le réseau de transport collectif pour se rendre à l'école, cela représente un coût supplémentaire pour les familles. Sachant que le transport collectif à Montréal est relativement cher, c'est une dépense qui n'est pas anodine pour une famille avec plusieurs enfants. À partir du 1^{er} juillet, le prix du *pass* étudiant sera de 58 \$ par mois. Pour une

1975 famille monoparentale, qui est une réalité qui représente 44 % des familles de Pointe-Saint-Charles, selon les derniers chiffres du recensement, avec deux enfants à charge, on parle de dépenses mensuelles de plus de 100 \$, juste pour le transport à l'école, sans compter les frais de déplacement du ou des parents.

1980 Créer une école secondaire accessible à pied nous semble dans ce sens essentiel pour le développement d'un milieu de vie complet et en réponse aux besoins de la population actuelle et future.

1985 Nous savons également que les besoins d'espaces et de locaux en termes de besoins scolaires sont réfléchis par le CSSDM. Toutefois, nous savons que les nouvelles constructions et l'arrivée de nouvelles familles dans le quartier ne sont pas prises en compte dans ce calcul. Nous souhaitons donc dès maintenant ouvrir la discussion sur ces besoins et venir afin de nous assurer que nous pourrions y répondre.

1990 Il nous semble donc important de prévoir dès maintenant un terrain ou un espace qui pourra accueillir ces équipements, car une école secondaire prend de la place. Même si la Ville est tenue de fournir un terrain quand il y a une nécessité pour des besoins scolaires, nous pensons qu'il est important de prévoir ce terrain en amont. Nous pouvons voir qu'à Griffintown, par exemple, la

1995 planification des équipements collectifs a été difficile et qu'à l'heure actuelle, il n'y a encore pas d'école primaire, car cela n'a pas été réfléchi en amont.

2000

J'aimerais également vous parler du taux de décrochage dans le Sud-Ouest, qui est nettement plus élevé que dans le reste de Montréal. Le site Internet de Réseau réussite Montréal indique que le taux de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification était de 16,3 % en 2020 à Montréal. Nous pouvons observer sur ce même site que le taux de décrochage sur la période 2019-2020 à l'école secondaire Saint-Henri, qui est l'école de bassin de Pointe-Saint-Charles, était de 39,2 %, et de 62,5 % à l'école anglophone James Lyng High School.

2005

Il nous paraît en ce sens essentiel de réfléchir à des solutions pour aider les jeunes dans leur persévérance scolaire. Nous pensons qu'une école de proximité pourrait aider à faire baisser ce décrochage scolaire en incitant les jeunes à se rendre à l'école, mais aussi à augmenter leur sentiment d'appartenance. Cela faciliterait aussi l'implication des parents dans le cheminement scolaire et permettrait aux organismes communautaires du quartier d'avoir un lien direct avec l'école et donc d'offrir des services plus adaptés aux jeunes.

2010

Ces données sont également intéressantes, sur le décrochage du recensement, car elles montrent qu'il y a de nombreux jeunes sans diplôme ni qualification à Pointe-Saint-Charles. On parle de presque 20 % de la population, selon le dernier recensement.

2015

On sait que des personnes sans diplôme sont plus susceptibles d'avoir des revenus plus bas et si nous voulons donc répondre à la crise du logement pour des personnes avec des revenus plus faibles, il est important de penser à du logement à prix abordable pour ces personnes et ces familles qui se retrouvent à devoir quitter le quartier à cause de la gentrification.

2020

Ces jeunes sans diplôme seront bientôt les personnes qui vont se chercher un logement, et elles ne pourront pas se permettre des appartements luxueux dans des tours. Ces projets de construction ne représentent donc pas les résidents actuels ou futurs du quartier.

2025

En conclusion, créer une école secondaire de proximité dans le secteur Bridge-Bonaventure ne répond pas seulement aux besoins et aux préoccupations actuelles, mais permet de penser tout un environnement favorable pour les familles et les enfants.

LE PRÉSIDENT :

2030 Merci beaucoup. Donc une école secondaire complète, c'est-à-dire secondaire 1 à
secondaire 5, on parle de combien d'élèves?

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2035 Laissez-moi prendre mes autres documents. Parce que, comme j'ai dit, je précise, on a
argumenté sur le mémoire d'Action-Gardien, mais c'est eux qui ont réfléchi plus aux précisions.
Mais je ne sais pas, en fait. Mais oui, une école secondaire complète qui reprend toutes les classes.

LE PRÉSIDENT :

2040 Est-ce qu'il y a un site qui a été identifié pour la construction de l'école?

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2045 Donc ce qu'on voudrait, ce serait une école secondaire qui soit accessible et aux résidents
actuels et aux nouveaux résidents. Donc, je sais que justement, Action-Gardien a pensé à certains
sites qui seraient plus proches de la rue Wellington pour que ce soit accessible et aux anciens
résidents, puis aux futurs résidents.

LE PRÉSIDENT :

2050 D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions?

Mme LUBA SERGE :

2055 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2060 Luba?

Mme LUBA SERGE :

2065 Alors, si j'ai bien compris, il y a une école secondaire à Saint-Henri, il y en a une à Verdun. Alors, ce que vous proposez, c'est une école secondaire pour Pointe-Saint-Charles, le nouveau quartier? Et ça suffirait, comme population, pensez-vous? Ça revient un peu à la question d'Éric, ou vous iriez chercher une population encore plus large que Pointe-Saint-Charles?

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2070 C'est sûr que si on se penche en termes de chiffres et de nombres d'élèves, ce n'est pas tellement sur ça qu'on veut vous amener aujourd'hui, c'est plus en termes de proximité avec l'école. Parce que c'est sûr que peut-être qu'avec la population actuelle de Pointe-Saint-Charles, on ne remplirait pas une école secondaire, mais il en reste que c'est quelque chose d'important qui est demandé par les familles, même en ce moment, qui sont déjà préoccupées par le fait que leurs enfants vont devoir sortir du quartier.

2080 Donc, même si en termes de nombre, pour l'instant, avec la population actuelle, on ne remplirait pas forcément une école secondaire, avec les populations futures, on pense qu'on pourrait y arriver, en fait. C'est un peu incitatif dans le sens où, si on construit une école secondaire, ça amènera des familles à venir dans le quartier. S'il n'y en a pas, ce sera le contraire, puis on va dans une autre logique, là.

Mme LUBA SERGE :

2085 O.K., c'est bien, merci.

LE PRÉSIDENT :

2090

Coumba?

Mme COUMBA NGOM :

2095

J'aurais une question un peu plus large. Est-ce que vous avez une idée des raisons pour lesquelles il y a autant de décrochage, surtout du côté anglophone?

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2100

C'est une question très large, mais non, pas précisément. Je pense qu'on est dans une époque où il y a beaucoup de choses qui se passent dans le monde et que les jeunes sont beaucoup mobilisés par énormément de choses, puis que c'est difficile de se raccrocher à l'école. On le voit depuis la pandémie, notamment, que ça a vraiment créé un trou entre les ambitions des jeunes qui ne savent pas vraiment où ils veulent s'en aller.

2105

Et je pense que, justement, avoir des projets de ville puis avoir des quartiers qui leur ressemblent et où ils se sentent accueillis, où ils sentent qu'il y a des équipements qui peuvent leur correspondre, des maisons des jeunes, des organismes qui peuvent les accueillir, ce sont des choses qui peuvent les faire raccrocher. Donc, même si on ne peut pas comprendre totalement les raisons de ce décrochage, je pense qu'on peut réfléchir et entrevoir comment on peut contrer, justement.

2110

Mme COUMBA NGOM :

2115

Merci.

2120 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez bien parlé, là, pour le projet d'école secondaire. J'aimerais ça vous entendre sur peut-être d'autres besoins en termes d'équipements collectifs ou de services pour la jeunesse et les familles.

2125

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2130

Bien sûr. Comme j'ai dit, il y a l'école primaire qui a déjà été réfléchi, donc ça, c'est vraiment quelque chose d'essentiel, parce qu'on a déjà des écoles primaires qui sont pas loin d'être pleines à Pointe-Saint-Charles. Donc, c'est sûr qu'en rajoutant de la population, ça nous prend une école primaire. Je sais qu'Action-Gardien aussi a avancé le fait d'avoir une Maison de la culture. Je pense que c'est important pour répondre aux besoins culturels des familles, puis avoir une offre qui réponde à tout ça.

2135

En dehors de ça, je pense qu'il y a des nécessités en termes de santé pour les familles. Je sais qu'il y a un point de service de la clinique qui a été réfléchi, de la clinique communautaire aussi, parce qu'on voit déjà que dans notre clinique actuelle, ça peut être parfois difficile de faire du suivi avec les familles. Donc, je pense que ce serait totalement bénéfique d'avoir plus de services de santé pour les familles, plus de services de loisirs, des espaces verts, des parcs. Tout ce que les familles aiment et profitent. L'accès au canal, je pense que c'est aussi très important.

2140

LE PRÉSIDENT :

2145

Parfait. D'autres questions? Ça va?

Alors, merci beaucoup.

M. CLÉMENT HUBERDEAU :

2150

Merci à vous.